



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 2
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE VINGT-SEPT JUIN à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 21 JUIN 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : M. Florian GIBIER, (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : DONATION DE PARCELLES PAR MADAME ET MONSIEUR BOTINEAU A LA COMMUNE SECTION D N° 22 – SECTION D N°316 – SECTION D N°317 DEL2024-78

Rapporteur : Jean-Luc MATTEL

Maître Florence BELLEMERE a contacté la mairie pour faire part du souhait de Madame et Monsieur BOTINEAU de faire une donation à la commune de leurs parcelles suivantes Section D N°22, Section D N°316, Section D N°317. Ces parcelles se situent à « Nant Borrant ».

Considérant la demande de Maître Florence BELLEMERE concernant le souhait de la donation de Madame et Monsieur BOTINEAU ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

ARTICLE 1 : D'ACCEPTER la donation de Madame et Monsieur BOTINEAU.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à cet effet à signer les actes authentiques ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération, au nom et pour le compte de la Commune.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à recevoir les actes sous la forme administrative, ou à mandater tout notaire de son choix, aux frais de Madame et Monsieur BOTINEAU, et à signer toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 074-217400852-20240627-DEL2024078-DE



En Mairie, le 27 juin 2024
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

En Mairie, le 27 juin 2024
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le